

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 avril 2010

CRÉATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS - (n° 2445)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 46

présenté par  
Mme Bello, Mme Billard, Mme Fraysse, M. Gremetz, M. Muzeau  
et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

-----  
**ARTICLE 5**

À la dernière phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« autorisant l'accueil de deux enfants ou plus ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.